



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Les sages-femmes unies pour la santé des femmes

**L'ANESF, l'ANSFC, l'ANSFL, l'ANSFT, la CNEMa, le CNSF, l'ONSSF, l'UNSSF et l'Ordre des sages-femmes s'unissent avec la volonté d'agir pour répondre aux nombreuses problématiques de santé qui touchent nos concitoyennes mais aussi à la crise sans précédent que traversent la profession et la périnatalité.**

Dans la continuité du Livre blanc de la profession "Et si on parlait d'elles ?" (<http://bit.ly/3FlixLO>) transmis à de nombreux parlementaires, les instances de sages-femmes souhaitent donner corps à ces préconisations à travers une proposition de loi.

Cette initiative a pour ambition d'avancer des mesures pour doter la périnatalité d'une politique cohérente, réaliste et concertée. En effet, les modifications nécessaires à notre système de santé doivent impliquer toutes les parties prenantes au contraire du récent rapport de l'Académie de médecine sur la périnatalité.

Ce dernier, sans avoir associé les instances de sages-femmes et d'usagers, recommande la fermeture des maternités de moins de 1000 naissances. Or, cette proposition, basée sur une argumentation discutable, ne prend pas en compte les différentes réalités territoriales et ne garantit ni l'accès aux soins, ni le droit des usagers.

Dès lors, une consultation a été lancée le 8 mars sur la base d'un document de travail centré sur la santé des femmes. Celle-ci doit permettre à tous les acteurs de la vie publique – usagers, instances représentatives des professionnels de santé ou encore société civile – d'apporter leur opinion et leur expertise sur ces sujets majeurs (<http://santepourtoutes.fr/pour-soutenir/>).

Le manque de reconnaissance du caractère médical de la profession, dénoncé depuis plusieurs années, doit notamment se résoudre par l'obtention du statut de praticien hospitalier identique à celui des autres professions médicales, avec un droit d'option pour les sages-femmes actuellement en exercice.

Avec le Livre blanc pour feuille de route, les instances de la profession se mobiliseront dans les prochaines semaines pour que le gouvernement et les parlementaires s'emparent de ce projet. Cette initiative doit dépasser les clivages politiques et les corporatismes afin de répondre enfin à la crise de la profession mais aussi de construire une véritable politique de santé pour toutes les femmes.

#### CONTACTS PRESSE

**ANESF** : Loona MOURENAS, Porte-Parole, 06 46 68 58 62 - [porteparole@anesf.com](mailto:porteparole@anesf.com)

**ANSFC** : Sylvie LE ROUX, Présidente, 06 75 12 76 29 - [presidente@ansfc.fr](mailto:presidente@ansfc.fr)

**ANSFL** : Eliette BRUNEAU, Présidente, 07 49 57 58 25 - [presidente@ansfl.org](mailto:presidente@ansfl.org)

**CNEMa** : Lionel DI MARCO, Vice-Président Communication, 04 57 04 12 08 - [vpcommunication@cnema.fr](mailto:vpcommunication@cnema.fr)

**CNSF** : Eléonore BLEUZEN-HER, Présidente, 06 79 54 75 15 - [contact@cnsf.asso.fr](mailto:contact@cnsf.asso.fr)

**ONSSF** : Caroline COMBOT, Présidente, 06 82 14 29 14 - [presidente@onssf.org](mailto:presidente@onssf.org)

**UNSSF** : Mathieu MOUCHARD, 06 89 67 34 23 - [mathieumouchard7@gmail.com](mailto:mathieumouchard7@gmail.com)

**CNOSF** : Claire AKOUKA, Responsable communication, 01 45 51 64 65 - [claireakouka@ordre-sages-femmes.fr](mailto:claireakouka@ordre-sages-femmes.fr)